



AVIS DE COURSE TYPE RIR

Régate club IND

Judi 22 mai 2020

Autorité Organisatrice : Club de Voile de Castelnaudary
Grade 5C IND

REGLES

La régata sera régie par :

- les RIR,
- le présent avis de course,
- la fiche course.

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

2.1 La régata est ouverte à tous les bateaux de la classe IND

2.2 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) doivent présenter au moment de leur inscription

- leur licence ffoile valide « mention » compétition attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition.
- ou leur licence club ffoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.
- une autorisation parentale pour les mineurs.

3. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants : 5€ par bateau.

4. PROGRAMME

4.1 Confirmation d'inscription

le jeudi 22 mai 2020 de : 9h00 à 10h00

4.2

Date	Heure du 1er signal d'avertissement	Classe(s)
22/05/20	11h00	IND

6. CLASSEMENT

6.1 Le système de classement utilisé sera le suivant : 1^{er} 1 point, 2^{ème} 2 points, etc. ...

6.2 Ex-æquo : nombre de meilleures places et si besoin, classement de la dernière course.

6.3 Les bateaux disqualifiés (DSQ) ou qui ont abandonné (DNF) recevront un nombre de points égal au nombre d'inscrits plus un.

6.4 Si plus de 3 courses sont courues, la plus mauvaise course sera retirée du classement.

6.5



7. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

8. INFORMATIONS ET INSCRIPTION

Club de Voile de Castelnaudary
Base Nautique de la Ganguise - 11410 BELFLOU
Tel : 04.68.60.35.68 / cv.ganguise@wanadoo.fr